



Vol. IV.—No. 25.

MONTREAL, JEUDI, 19 JUIN, 1873.

ABONNEMENT, D'AVANCE, \$3.00.
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

SIR GEORGE ET. CARTIER.

Dimanche, le huit Juin courant, à minuit, le SS. *Prussian* entra dans le port de Québec avec les restes mortels de l'Honorable Sir George Cartier. Le steamer signala son arrivée en lançant des fusées rouges. Aussitôt le *Druid*, sur lequel la famille de Sir George et quelques amis étaient montés, alla à la rencontre du *Prussian*. Le corps fut alors débarqué et placé dans la magnifique chapelle ardente construite à bord du *Druid*. A l'arrivée du corps, M. le Grand Vicair Languevin cita l'office des morts. Une très belle couronne d'immortelles blanches envoyée par Lady Cartier fut déposée sur le cercueil avec l'inscription *A mon mari*, une autre par ses enfants *A notre père*, une troisième *A mon maître et ami* par un vieux et fidèle serviteur.

Le lundi matin une messe de *requiem* fut dite par M. le Grand Vicair Cazeau dans la chapelle ardente. Pendant toute la journée, le *Druid* fut encombré de visiteurs désireux de rendre un dernier hommage à l'illustre homme d'Etat.

Dans l'après-midi toute la population de Québec était sur pied examinant les décorations funèbres des rues en attendant le moment du défilé du convoi. Dans la rade les vaisseaux avaient les pavillons à mi-mat.

L'Hotel du Gouvernement, le Parlement, l'Hotel-de-Ville, la Douane, les Consuls, le Bureau de Poste, le Bureau du *Chronicle*, la maison des MM. Hamel, les bureaux du *Canadien* et du *Courrier*, les magasins de MM. Holiwell, et Andrews, étaient décorés de tentures funèbres et de pavillons entourés de crêpe et de couronnes, d'immortelles.

Vers six heures du soir le convoi quitta le Quai de la Reine pour se rendre à la cathédrale qui pour l'occasion avait été richement ornée de draperies du plus saisissant effet.

Douze à quinze mille personnes en ce moment, assistaient à la levée du corps, tant à la suite du convoi qu'échelonnées sur son parcours. Le canon tonnait toutes les minutes, pendant la marche deux bandes militaires faisaient résonner l'air des sons les plus lugubres, le spectacle était vraiment imposant.

Les porteurs des cordons du poêle au nombre de dix, étaient Son Honneur le maire, l'hon. P. J. O. Chauveau, président du Sénat, l'hon. G. Onimet, premier ministre du gouvernement de Québec, Sir N. F. Belleau, l'hon. juge Taschereau, l'hon. juge Stuart, l'hon. T. McGreevy, M. C. L., l'hon. Isidore Thibaut, M. C. L., R. B. Dobell, écuyer, président du Bureau de Commerce, G. O. Stuart, écuyer.

Un nombreux clergé composé de tous les prêtres de la ville, et des curés de toutes les campagnes environnantes vinrent recevoir le corps devant le Parlement pour le conduire à la cathédrale.

Il est vraiment étonnant que personne n'ait été écrasé dans la foule qui se précipitait pour entrer dans l'Eglise; en un instant les nefs de la cathédrale furent remplies. Après que le corps eut été déposé sur le catafalque érigé devant la balustrade et le chant du *Subvenite*, M. l'abbé Antoine Racine monta dans la chaire et prononça avec la plus grande éloquence les discours suivants :

Non est nobis utile relinquere legem et justitiam Dei.

Il ne nous est pas utile d'abandonner les lois de nos pères et les ordonnances de Dieu, qui sont pleines de justice.

(Au premier livre des Machabées, c. II, v. 21.)

Mes Frères,—

Quelque grandes que soient les œuvres de l'homme, la mort est la conclusion décisive de toutes les actions de sa vie : elle tranche la question capitale de l'éternité.

Le moment de la vie qui paraît long pendant qu'il passe, ne semble plus qu'une ombre, qu'une figure passagère, lorsque la voix de Dieu avertit que les entreprises glorieuses, les travaux de l'intelligence, les soucis et les troubles de l'homme d'Etat vont bientôt finir. La mort domine tout ici-bas, elle sait se faire obéir. Regardez la mort, dit saint Jérôme; il faut prévenir la mort, par la pensée de la mort. O mort, que ton souvenir est amer, nous dit l'Esprit Saint, à l'homme qui vit en paix au milieu de ses biens! O mort que ton arrêt est doux pour l'homme pauvre et vertueux! (1)

Heureux celui qui se montre docile et soumis à la voix de Dieu, et qui, n'espérant rien du secours des hommes, se tourne vers son Créateur, et implore sa miséricorde.

J'éprouve un grand bonheur à vous le dire, dans cette église Métropolitaine où tant de fois est venu s'agenouiller et prier

celui dont les restes mortels sont au milieu de vous, sur le cercueil duquel vous venez répandre vos prières et vos larmes; dès la première atteinte du mal qui devait terminer sa carrière, il s'est empressé de déposer le fardeau de ses fautes dans le sein de la miséricorde divine.

En présence de ce cercueil, faut-il exprimer les regrets et les tristesses de nos cœurs? Faut-il nous plaindre de la mort, nous attrister comme ceux qui n'ont pas d'espérance? Non; la mort quelque dure et impitoyable qu'elle soit c'est la vie du chrétien, la couronne de ses travaux, la récompense de ses vertus.

Aucun de nous, dit Saint Paul, ne vit ni ne meurt pour soi : *Nemo enim nostrum sibi vivit, et nemo sibi moritur.* (1) Notre vie et notre mort doivent servir de leçon et d'exemple. Que cette pompe funèbre nous instruisse et nous apprenne à mépriser les biens périssables et à ne jamais oublier les biens solides et durables de l'éternité.

Le deuil privé d'une famille qui prend aujourd'hui les proportions d'un deuil public et national, le pompeux appareil de cette triste cérémonie, les chants lugubres qui expriment les sentiments de nos cœurs affligés, cet immense concours de peuple, tout nous dit que la mort, cette cruelle ennemie, a ravi au respect et à l'amour de ses compatriotes un grand citoyen.

Laissons de côté toutes les susceptibilités de la politique humaine; ne parlons que de son amour pour sa patrie, que de sa foi et de sa mort chrétienne, dans le modeste tribut que nous payons aujourd'hui à la mémoire de l'Honorable Sir George Etienne Cartier, Baronet, Membre du Conseil Privé de la Puissance du Canada et Ministre de la Milice.

I.

Tous les peuples, vraiment dignes de ce nom, ont aimé la patrie que la Providence leur avait donnée, et ont rempli les pages de leur histoire de traits héroïques. La patrie, c'est le prolongement de la famille, le lien des grandes choses, et le citoyen doit à sa patrie, comme à sa famille, son cœur et son intelligence, son sang et sa vie.

C'est Dieu lui-même qui a mis cet amour dans le cœur de l'homme; la nature et la raison l'affermissent, et la religion loin de comprimer l'élan du patriotisme, le développe et l'enoblit.

Avec quel amour ardent et sincère il aimait sa patrie, avec ses institutions et ses antiques lois françaises, avec ses campagnes paisibles et heureuses, avec ses montagnes, ses vallées fertilisées par le majestueux fleuve qui baigne les murs de la cité de Champlain! Il l'aima dès sa jeunesse, il l'aima jusqu'au terme de sa carrière, et il donna des preuves éclatantes de cet amour en travaillant avec énergie à son élévation, à sa gloire et à sa prospérité.

Il a mis la main à toutes les grandes entreprises accomplies depuis vingt ans; il a été acteur, au premier rang, dans toutes les périodes de cette lutte pacifique qui devait faire de l'union de toutes les provinces anglaises de l'Amérique, un grand pays.

Il n'entre pas dans ma pensée de vous redire les grandes œuvres auxquelles il a pris part; d'ailleurs, il a rempli le pays du bruit de son nom, et toute sa vie est sous vos yeux.

Pendant sa longue carrière politique, il a travaillé de toutes ses forces à conquérir pour ses compatriotes la part d'influence à laquelle ils avaient un droit indéniable, à développer le commerce par les grandes entreprises publiques, à faire du Saint-Laurent la plus belle voie de communication navale, et à relier, par une voie ferrée, les deux extrémités de la Puissance du Canada. Il a aboli le système féodal, tout en respectant les droits acquis des Seigneurs; il a accompli la réforme dans l'administration de la justice par l'acte de la décentralisation judiciaire, il a doté son pays d'un code de lois "aussi sage et aussi complet que celui d'aucune autre nation."

Assurément, voilà de grands, de nobles travaux; et pourtant, il restait une œuvre plus grande à accomplir, délicate, pleine de périls et de difficultés qui s'imposait impérieusement à l'homme d'Etat. Cette œuvre, c'est la confédération des provinces.

Mesurez du regard cette immense contrée, protégée par le drapeau britannique, qui a pour bornes les deux océans, considérez les peuples divers de langage et de religion qui l'habitent; n'êtes-vous pas étonnés de la hardiesse et de la grandeur de l'entreprise et des moyens employés pour la réaliser?

Je ne crains pas de le dire : ce qui mérite surtout à Sir George Cartier la reconnaissance de tous les vrais amis du pays, c'est le courage qu'il déploya à Québec et à Londres pour sauvegarder les droits et les institutions du Bas-Canada. II

avait promis à ses compatriotes l'autonomie provinciale, et par son habileté, ses talents, sa persévérance, s'appuyant sur les traités et les capitulations qui assuraient nos droits d'une manière imprescriptible, il réussit à obtenir pour chaque province le contrôle de ses institutions civiles et religieuses, avec l'instruction publique, la colonisation, l'administration des terres et les entreprises d'intérêt provincial.

Lorsqu'en 1868, en reconnaissance de ses services signalés, et pour manifester au peuple canadien l'estime qu'il méritait, notre gracieuse Souveraine le créait baronet de l'empire britannique, il choisit cette devise pour son écusson : "Franc et sans dol."

Issu des descendants de l'un des frères de Jacques Cartier, l'illustre navigateur de Saint Malo qui a découvert le Canada, il a porté avec honneur pour lui, avec gloire pour son pays, le poids et l'éclat d'un nom héroïque.

Sa suprême habileté fut sa franchise, la vérité dans ses paroles et dans ses actions : *Vocabitur, fidelis, et verax.* "Sa loyauté repoussait les déguisements et les compromis; il ignorait cet art moderne de chercher à populariser ses principes en ne les avouant qu'à demi. Convaincu que la dignité de l'homme consiste avant tout dans sa sincérité, il n'attendait rien de ces complaisances mutuelles du langage qui éternisent l'équivoque, et qui, ne tranchant jamais les questions, ne ramènent jamais la concorde parmi les hommes."

Le peuple l'aimait; il aimait en lui l'homme franc et sans dol. Le peuple n'accorde pas longtemps sa faveur à celui qui flatte ses passions et ses préjugés; mais ce même peuple est plein de considération pour celui qui se dévoue, qui sacrifie son repos et sa vie à l'accomplissement de son devoir. Plus il montre de courage à briser les obstacles qui s'opposent à ce noble désir de servir son pays, plus il gagne en considération et en estime.

L'histoire dira à la postérité que sa conduite a toujours été noble et patriotique; elle lui donnera une place distinguée parmi "ces natures d'élite, les Lafontaine, les Baldwin, les Morin, qui se sont illustrés dans l'histoire contemporaine. Oui, Sir George est au premier rang parmi nos gloires nationales. Ses œuvres subsisteront pour attester ses talents hors ligne, ses vues larges, sa grande habileté."

Oui, il a aimé son pays d'un amour sincère et généreux; il lui a donné son cœur et son intelligence, son repos, sa fortune, sa santé, et quelle que soit l'opinion des partis politiques, tous ses compatriotes n'auront qu'une voix pour reconnaître qu'il a servi son pays avec dévouement et fidélité. "Dites à ses amis au Canada, qu'il a aimé son pays jusqu'à la fin, qu'il ne désirait qu'y retourner. Ses ennemis même, ne refuseront pas, j'espère, de reconnaître qu'il a aimé avant tout son pays." (1)

La patrie reconnaissante gardera chèrement la mémoire de cet illustre homme d'Etat, et l'histoire ne taira point les avantages qu'il a procurés à son pays, les services qu'il lui a rendus, les grandes œuvres accomplies pour son bonheur et sa gloire.

II.

Le sage est vaillant, nous dit le Saint-Esprit, et le docte est vigoureux et résolu : *Vir sapiens fortis est, et vir doctus robustus et validus.* (2) Mais la sagesse, la science, la force, l'énergie, ne suffisent point, il faut que la foi, qui a pour garantie, pour base, la parole de Dieu interprétée par l'Eglise infallible, complète et vivifie ces éminentes qualités.

Un don spécial lui est donné, dit la Sagesse, c'est le don de la foi : *dabitur illi fides d'num electum.* (3) Elevé dans la religion catholique par une famille qui avait conservé comme le plus précieux héritage cette justice et cette foi qui distinguaient ses ancêtres, le père de Sir George, comme un Machabée, pouvait dire à son enfant : "Il ne vous est pas utile d'abandonner les lois de nos pères et les ordonnances de Dieu, qui sont pleines de justice. Vous savez ce que mes frères et moi, et toute la maison de mon père, nous avons fait et enduré pour le maintien des antiques lois de notre patrie, pour la conservation de notre foi : Votre vie n'est pas d'un plus grand prix que celle de vos pères."

La foi, vive lumière de l'âme, avait formé le cœur de Sir George. Son enfance pouvait-elle rencontrer une éducatrice plus dévouée que sa mère, une meilleure sauvegarde que le cénacle de sa famille? Sa jeunesse pouvait-elle croire plus

(1) Extrait d'une lettre d'une des filles de Sir G. E. Cartier.

(2) Prov. XXXIV.

(3) Sagesse. III, 14.